

MUSÉES ROYAUX

DE

PEINTURE ET DE SCULPTURE

DE

BELGIQUE

SECRETARIAT

No 5154-10

ANNEXE

Bruxelles, le 21 février 1911 19

Monsieur le Sénateur

ANNOTATIONS DIVERSES

Rédacteur

Signature le

Copié le

Retour le

Expédié le 22.2.11.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que toute personne munie d'une autorisation et d'un récépissé signé par vous peut se présenter tous les jours au Musée, 9 rue du Musée pour y déposer et reprendre les deux tableaux déposés

Le délai est illimité; toutefois la Commission ne garantissant pas les tableaux et il est prudent de les retirer le plus tôt possible

PS

Exercice 19

Loi du Article

Allocation	
Crédit au	
Liquidation	
<u>Disponible</u>	

Chapitre No

Prévision	
Crédit au	
Liquidation	
<u>Disponible</u>	

7

SOCIÉTÉ ANONYME

DES
ANCIENS ÉTABLISSEMENTS FÉLIX MOMMEN & C^o

FABRIQUE
DE
COULEURS

Panneaux
Toiles, Vernis, etc.

EMBALLAGE
Nettoyage et Vernissage
DE TABLEAUX

(BREVETÉS)

Rue de la Charité, 37

BRUXELLES

TÉLÉPHONE 1947

SPÉCIALITÉ
DE
MENUISERIES
pour le dessin et la peinture

CHEVALETS
d'ateliers, de campagne
et de luxe

Meubles d'Atelier
ANCIENS ET MODERNES

*Reçu des Musées Royaux de Peinture et de
Sculpture
deux portraits par De Winna appartenant à
M^r le Sénateur de Bost 42 boulev. à Louvain*

Félix Mommén

Le 24/2 1911.

Attention 200 heures 6

MUSÉES ROYAUX
DE
PEINTURE ET DE SCULPTURE

DE BELGIQUE

Secrétariat

TÉLÉPHONE 9631

+

Bruxelles, le 21 février 1911.

Vendredi

10 heures

Filipponi

Monsieur le Sénateur

De Bock

10 /

9631

J'ai l'honneur de vous faire connaître que toute personne munie d'une autorisation et d'un récépissé signé par vous peut se présenter tous les jours au Musée, rue du Musée n°9, pour y retirer les deux tableaux déposés

Le délai est illimité; toutefois la Commission ne garantissant pas les tableaux il est prudent de les retirer le plus tôt possible

Veuillez agréer, Monsieur le Sénateur, l'assurance de ma haute considération

Le Secrétaire

P. Vermeir - Gevaert

Lettre de moi priant de
ramettre ces toiles à ceux
qui se présenteront de ma
part?

Agitez, Monsieur le Secrétaire,
l'assurance de ma considération
la plus distinguée

Camille de Smet

Gand le 20 février 1911



Monsieur Fierens Govaert
Secrétaire de la Commission des
Musées Royaux de Belgique.

J'ai l'honneur de vous
accuser réception de votre
lettre du 17 de ce mois, par
laquelle vous m'informez
que votre Collège a émis
un avis défavorable pour
le dépôt des deux portraits
peints par de Warina.

Je vous serai obligé de
m'apprendre dans quel
délai, je dois faire reprendre
ces portraits et si il
suffit, que les ouvriers
chargés de ce travail,
soient porteurs d'une

Expédié le 18-2-11

17-2-11

4

Messieurs le Sénateur
nous avons l'honneur

~~de~~ ~~vous~~ ~~annoncer~~ ~~que~~
l'avis de ^{notre} ~~la~~ ~~Commission~~ ~~Directrice~~ ~~des~~
~~travaux~~ n'a pas été favorable aux dépôts
dans ~~les~~ ~~collections~~ nos collections des
deux portraits peints par de Wiene
et signalés dans votre lettre de ...

Les Commissions Directrice vous remercie
toutefois de votre intéressante inspection
et nous vous prions de croire très
ce de l'union et nos sentiments les
plus distingués

MUSÉES ROYAUX
DE
PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE
BELGIQUE

Bruxelles, le 27 janvier 1911

SECRETARIAT.

No.

ANNEXE

ANNOTATIONS DIVERSES

Rédacteur

Signature le

Copié le

Retour le

Expédié le 26-1-11

Monsieur le Sénateur

J'ai l'honneur de vous accuser
réception de votre lettre du
22 janvier de ce mois passé;
je ne manquerai pas de la porter
à la connaissance de la Com-
mission directrice des musées à la
prochaine réunion de ce Collège.
Si toutefois les deux portraits
de de Wince dont vous
m'annoncez l'expédition
sont parvenus à ce moment
des musées. Il sera bon ^{en effet} de faire ^{connaître} ~~part~~ à la Commission
~~à la fois de votre~~ les deux
tableaux en même temps que
je ferai part de votre excellente
intention.

Veuillez croire Monsieur le
Sénateur à mes sentiments
plus d'être.

Le Sec.

P. G.

à M. (Casselle)
de Borch Sénateur
de la ville de Gand

Exercice 19

Loi du Article

Allocation	
Crédit au	
Liquidation	
<u>Disponible</u>	

Chapitre No

Prévision	
Crédit au	
Liquidation	
<u>Disponible</u>	

2
Mon cher Fierens, je
vous recommande cette

PAUL LAMBOTTE

DIRECTEUR AU MINISTÈRE DES SCIENCES ET DES ARTS


demande. On m'a mis au
courant du projet. Il me
paraît que la

BRUXELLES, 8, RUE DE L'INDUSTRIE.

Commission du Musée
pourra acquiescer ?

Cordialement à vous

La lettre est
écrite par m.

 23. 1. XI.
C. de Brest, sénateur, de Sand.

de Dordrecht, je me plais à
espérer que votre demande
recevra un accueil favorable.

Pour permettre à la Commission
de juger de la valeur de ces
toiles, je me permets de vous
les faire parvenir en même
temps que ces lignes.

Agitez, Monsieur, l'assurance
de ma considération très
distinguée

Camille Bast

Monsieur Fierens-Gevaert
Secrétaire de la Commission
directrice des Musées Royaux
de peinture et de sculpture
Bruxelles

Gand le 23 Janvier 1911



Monsieur,

Au nom des héritiers de Madame
Aug. Vanderdonckt, j'ai l'honneur
de proposer à la Commission
des Musées Royaux de peinture
et de sculpture, de les autoriser
à envoyer deux portraits (bustes)
un d'homme et un de femme
peints par De Weirna à titre
de dépôt, sans garanties de la
part de la Commission des
Musées Royaux.

Le dépôt serait fait à nos
risques et périls et nous nous
chargerions de faire faire les
assurances nécessaires.

Comme le Musée de Bruxelles
n'est pas abondant en œuvres